

# Conditions Générales de Vente

La société LM2 Group, SAS au capital de 250.000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 751 560 103 et dont le siège social est situé : 4 avenue André Reinson – 33300 Bordeaux ; désignée ci-après « Le Vendeur ».

« L'Acheteur » est défini ci-dessous comme étant toute personne physique ou morale passant commande de matériel ou de services auprès de My Alarme et acceptant les présentes conditions de vente.

## **Article 1 - APPLICATION DES CONDITIONS**

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'Acheteur des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le Vendeur. Ces conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par LM2 Group. Les renseignements donnés sur les catalogues, listes de prix, sites Internet, notes, etc. ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent, à ce titre, être modifiés par le Vendeur sans préavis. La vente est réputée conclue à la date d'acceptation et d'enregistrement de la commande par le Vendeur. Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente ont été mises à la disposition de l'Acheteur, comme visé à l'article 33 de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 modifiée.

## **Article 2 – COMMANDES**

Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles.

### **2.1 Description des produits**

Les caractéristiques essentielles de chaque produit sont indiquées dans la fiche produit contenant en général une photo du produit et indiquant ses particularités. La fiche détaillée du produit est la seule source contractuelle. Les fabricants peuvent changer sans préavis la composition technique des références produits. LM2 Group est à tout moment en droit de réactualiser, d'améliorer ses fiches ou de retirer de la vente certains de ses produits. En outre, le Vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du fabricant ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

### **2.2 Disponibilité des produits**

En cas d'indisponibilité du produit commandé, LM2 Group informe l'acheteur par e-mail ou par téléphone et conserve sa commande en livraison différée, dans l'attente de ses instructions. LM2 Group peut aussi proposer de fournir à l'Acheteur et pour le même prix un bien d'une qualité équivalente ou supérieure. Dans ce cas l'Acheteur conserve la possibilité de résoudre la vente

### **2.3 Délai de traitement des commandes**

Le délai de traitement d'une commande, à compter de son enregistrement, est d'environ 2 jours ouvrés. Lors de certaines périodes chargées, ce délai peut exceptionnellement s'allonger de 24 à 72 heures.

## **Article 3 – LIVRAISON**

La livraison est effectuée soit par remise directe à l'acheteur, soit par avis de mise à disposition.

### 3.1 Délais de livraison

La livraison s'effectue à l'adresse indiquée sur le bon de commande. LM2 Group s'engage à livrer l'Acheteur dans les 30 jours maximum à compter de l'enregistrement et de la validation de la commande. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons partielles.

### 3.2 Retard de livraison

Si le délai de livraison indiqué est dépassé de plus de 7 jours, sauf cas de force majeure, l'Acheteur a la possibilité d'annuler sa commande et de se faire rembourser. De convention expresse, un cas de force majeure ou d'événements tels que lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel dans l'usine du vendeur ou chez ses fournisseurs, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, le Vendeur est dégagé de toutes responsabilités à la livraison. Dans tous les cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur et ce quelle qu'en soit la cause.

## **Article 4 – TRANSPORT**

### 4.1 Risques liés au transport

LM2 Group supporte les risques liés au transport jusqu'à la livraison, c'est-à-dire jusqu'à la remise physique de la marchandise au destinataire indiqué sur le bon de commande ou à son représentant qui l'accepte, à condition que l'Acheteur vérifie les marchandises lors de leur réception en présence du transporteur et signifie, si besoin est, par écrit sur le bon de transport, les réserves observées selon la procédure décrites ci-dessous.

### 4.2 Réception des marchandises

L'Acheteur doit refuser la livraison si la marchandise est abîmée, manquante ou si le colis a été ouvert ou reconditionné (sauf passage en douane). En cas de perte ou d'avarie, l'Acheteur doit émettre des réserves écrites précises et détaillées sur le bulletin de livraison du transporteur en présence de celui-ci ou de ses employés.

Toute anomalie sur la livraison doit être notifiée par l'Acheteur au transporteur par lettre recommandée dans un délai de 3 jours, non compris les jours fériés et signalée parallèlement dans les plus brefs délais au Vendeur par mail ou par courrier.

## **Article 5 - RECLAMATION ET SERVICE APRES VENTE**

Pour toute réclamation, l'Acheteur doit nous contacter par le biais de la place de marché. Toutes les réclamations relatives aux marchandises livrées, à une inexactitude dans les quantités, à une référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par le Vendeur, doivent être formulées.

### 5.1 Accord de retour de marchandise

Sauf mention particulière, le retour des marchandises se fait uniquement par voie postale. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable de LM2 Group. Cet accord est matérialisé par l'envoi d'un bon de retour adressé à l'Acheteur par e-mail ou par courrier par nos services. Toute marchandise renvoyée au Vendeur sans son accord préalable sera retournée à son expéditeur ou tenue à sa disposition, à ses frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à sa charge. L'acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 7 jours pour effectuer l'envoi des marchandises chez le Vendeur. Les marchandises doivent être retournées avec une copie de la facture à l'adresse suivante : LM2 Group - 4 avenue André Reinson – 33300 Bordeaux.

### 5.2 Nécessité de l'emballage d'origine

Tout produit défectueux doit être retourné dans son emballage d'origine, lequel permet seul

d'assurer le transport du produit dans de bonnes conditions, avec les étiquettes de garantie, comporter l'ensemble du produit et de ses accessoires. L'expéditeur doit donc veiller à l'emballage et au conditionnement du matériel qu'il envoie. En particulier, le destinataire pourra réexpédier les marchandises sur une autre destination que la destination initiale avec le même emballage, aux risques pour l'expéditeur d'être tenu pour responsable des avaries survenues au cours de ce transport ultérieur.

### 5.3 Remboursement

Toute demande de remboursement ne pourra être prise en compte qu'après l'arrivée des produits retournés chez LM2 Group selon la procédure de retour indiquée ci-dessus. En cas de retour et de demande de remboursement, les modalités seront les suivantes:

-Colis retourné de la volonté de l'Acheteur : remboursement du produit, frais de retour à la charge du client.

-Colis retourné du fait de la responsabilité du Vendeur et exclusivement pour non-conformité ou produit défectueux : remboursement du produit, frais d'envoi et frais de retour à la charge du Vendeur.

### **Article 6 - FACULTE DE RETRACTATION RESERVEE AUX PARTICULIERS**

Dans les conditions prévues par les articles L121-20 et suivants du code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs à compter de la livraison de la marchandise commandée. L'acheteur doit alors retourner à ses frais la marchandise commandée au plus tard dans les 14 jours après avoir signalé son intention de se rétracter. L'Acheteur sera remboursé par le Vendeur dans un délai de 14 jours après récupération de la marchandise ou jusqu'à ce que l'Acheteur ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Il est stipulé que le retour des marchandises s'effectue aux frais, risques et périls de l'Acheteur (il est donc conseillé de déclarer la valeur de la marchandise et de souscrire une assurance couvrant ces risques). Cependant le droit de rétractation ne pourra être exercé en application de l'article L121-20-2, notamment pour les produits de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, tels que les pièces assemblées à la demande de l'acheteur.

A l'occasion d'une rétractation, l'acheteur doit retourner les marchandises dans leur état et emballage d'origine. Tout retour de marchandise nécessite un numéro de retour communiqué par le Vendeur à l'Acheteur après réception du formulaire de rétractation.

### **Article 7 - ECHANGES ET REMBOURSEMENTS**

Tout produit faisant l'objet d'une demande d'échange ou de remboursement - y compris dans le cadre de l'exercice de la faculté de rétractation - devra impérativement être retourné par l'Acheteur au Vendeur dans son état et emballage d'origine avec tous les accessoires associés au produit concerné.

Toute demande de remboursement sera traitée dans un délai maximum de 14 jours. Ce délai de remboursement court à compter de la date à laquelle le vendeur aura récupéré le(s) produit(s) concerné(s).

### **Article 8 – GARANTIE**

#### 8.1 Garantie commerciale

Les produits commercialisés par My Alarme bénéficient de la garantie contractuelle du constructeur contre tout défaut de matière ou de fabrication. Toute immobilisation de plus de 7 jours liée à une réparation couverte par cette garantie prolonge d'autant la durée de la garantie restant à courir.

L'échange ou le remplacement du produit par un produit neuf, ne modifient pas la date initiale de garantie. Aucun prêt de matériel n'est effectué durant la période de réparation d'un produit défectueux.

### 8.2 Limitation de garantie

La garantie du Vendeur est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en avoirs des marchandises reconnues défectueuses par le Vendeur, en tenant compte de l'usage qui en a été fait et ceci au libre choix du Vendeur.

### 8.3 Exclusion de garantie

Les garanties excluent les dommages d'origine externe, les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits, les dommages consécutifs à l'intervention d'un réparateur non agréé par le constructeur. LM2 Group ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (paramétrages) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non. LM2 Group s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies au client par ses soins. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au client un matériel équivalent ou supérieur, ou un avoir. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de LM2 Group est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. LM2 Group ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement des cas suivants :

- Entreposage, installation ou stockage sans protection,
- Négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non-conforme aux spécifications techniques du fabricant ou plus généralement utilisation défectueuse ou maladroite,
- Ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du fabricant,
- Modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne.